



CONTINUE PEDAGOGIQUE 19 : 3EME RESULTATS D'AFECTATION

publié le 09/06/2020

Madame, Monsieur,

Les résultats d'affectation, pour votre enfant seront connus **le mardi 30 juin après-midi**. Je vous invite donc à passer au collège, pour récupérer le document en attestant, de 13h30 à 17h.

En cas de non-affectation, nous conviendrons d'un rendez-vous, afin de réfléchir à la poursuite de scolarité de votre enfant.

Pour les élèves affectés au lycée Emile Roux, à Confolens, le dossier d'inscription leur sera remis. Il sera à retourner au lycée, le 1er ou le 2 juillet.

Je vous demande également de ramener les manuels scolaires et livres du CDI. Les élèves qui viennent au collège, le jeudi et vendredi, les déposeront, directement et le 26 juin, au plus tard.

Vous pouvez contacter le collège pour toutes demandes d'informations complémentaires.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.